

GAECLa Valette
La romiguère
46100 VIARAC

FR 381462885

FACTURE N°

34

M GAECL de Saumets

310 commune saumets

46100 VIARAC

FR 68350126983

le 31 12 2025

EXACOMPTA

Reunions femmes 2025

1700 à 1,2€

HT 2040,00
408,00

TTC 2448,00

RÈGLEMENT pour le Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-5 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012)